

COMMISSION « SOLIDARITE » des Conseils de quartier
du 2^{ème} arrondissement de Paris

« POURQUOI TANT DE GENS VIVENT-ILS DANS NOS RUES ? »

EXCLUSION ET LOGEMENT

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, débat organisé le 13 octobre 2005 par la commission solidarité des conseils de quartier du 2^{ème} arrondissement de Paris, débutant par les témoignages de deux personnes ayant connu la vie à la rue, du directeur d'un Centre de promotion familial, et d'une habitante engagée auprès d'une jeune fille sans domicile.

Compte rendu par Françoise ABA

Robert LE BIHAN :

Militant ATD Quart Monde, qui a vécu de longues années dans la rue.

Ce qui permet de s'en sortir, c'est quelqu'un qui vient s'asseoir à côté de nous, qui dit bonjour, sourit et, surtout, qui revient. Tout ça se fait dans le temps. Quelqu'un qui parle de la vie de tous les jours, pas de nos problèmes. Même s'il n'a pas de solutions, il nous fait comprendre que l'on est quelqu'un, qu'on existe.

Il faut parler d'autre chose : si on vous remet toujours vos problèmes à la figure, c'est pire que l'alcool : ça soûle, ça énerve, c'est pour ça que les contacts sont difficiles, voire impossibles. Quand on ne connaît pas la personne, on ne peut pas l'aider. Mais quand la confiance réciproque s'est établie, on peut commencer à avancer. On a peur au début, on n'ose pas.

Il faut commencer par écouter ceux qui vivent dehors et rebondir par rapport à ce qu'ils disent, même si on n'est pas d'accord.

C'est plus facile de proposer des choses quand on connaît déjà leurs goûts, leurs envies. Cela les fait bouger. Cela les fait exister. Cela donne confiance en soi. On est même étonné que des gens croient en nous.

En 1992, une dame qui était chargée de me trouver un emploi, m'a convoqué pour un entretien, pour le travail. Je lui ai dit que, moi, j'étais incapable de travailler ; que pour que je m'en sorte il fallait déjà que j'arrête de boire. Alors, elle m'a écouté. Elle m'a écouté. Elle ne m'a plus parlé de travail et a cherché un hôpital qui accepte de me recevoir. Cela a duré un mois et demi. Après je suis rentré à l'hôpital. 3 ou 4 jours plus tard elle est venue me voir et là, elle m'a parlé de tout. Elle m'a parlé du jardin qui était bien entretenu, sous la fenêtre. Elle

m'a demandé qui s'occupait du jardin, elle m'a demandé si c'était les gens de l'hôpital, j'ai dit : « oui » alors que j'en savais absolument rien ! Et c'est après que j'ai commencé à faire attention au jardin.

Avant je ne m'intéressais plus à rien. Mais elle m'a écouté et parlé de la vie autour de moi. Ça a marché. Après, j'ai vu le jardin....

Quand on est dans la rue, on est habitué à ce que l'on décide pour nous (faire un stage qui ne nous intéresse pas ; aller dormir dans tel foyer). On n'a plus rien à dire, on est assisté. On se laisse aller, et on se repose sur quelque chose qui nous met aussi dans la dépendance, comme l'alcool. Ce qui nous empêche de nous relever c'est les gens qui décident pour nous, sans même demander notre avis. Comme s'ils pouvaient savoir ce qui est mieux pour nous.

Souvent, les passants on les gêne. Ils nous insultent : « fainéant ; va chercher du travail ; tu as choisi cette vie ». Ou alors ils font comme si on n'était pas là, pire : ils nous ignorent. En fait, souvent ils ne savent pas comment faire, et nous non plus. La première fois, on se méfie, aussi.

Cependant, une fois, dans le métro, une dame s'assied à mes côtés. Je lui dis : « ça ne vous gêne pas ? » Elle m'a répondu : « Non ». Pourtant il y avait de la place à côté. D'habitude les gens nous évitent, du moins c'est ce que je croyais.

Dans les années 93, Marie-Christine (volontaire permanente d'ATD Quart Monde) est venue avec un album photo de gens d'autres pays qui se battaient pour vaincre la pauvreté. Elle nous demandait notre avis, ce qu'on pensait de son album, des gens qui luttent contre la misère. Cela nous apportait bien plus que toute assistance. Comme ça on savait qu'il y avait d'autres personnes que nous qui étaient dans la misère.

Elle nous demandait de faire des choses avec elle.

Par exemple on a préparé l'enterrement de deux personnes à la rue. On a fait la quête entre nous pour rassembler l'argent pour payer l'enterrement. L'argent on le confiait à Jeannine, qui était une lavandière du quartier qui gardait et lavait nos vêtements. Cette quête, elle a rapporté à peu près la moitié. C'est ATD Quart Monde qui a mis le reste.

Il y avait aussi Huguette qui venait avec son chien, parler avec nous. Quand elle avait du mal à marcher on l'aidait à porter son sac. Elle nous a soutenu au départ et les gens de la rue l'aidaient. Ils ne l'ont pas oublié. Il y avait une solide amitié. Elle était seule, non, en fait sa famille c'était nous.

Fanfan tenait un café. Elle nous laissait rester, même si on ne buvait pas. On lui rendait service en lui faisant des petites courses. Au début elle nous gardait nos sacs, mais après il y en avait trop.

Meguy proposait des petits boulots, je ne sais pas si elle faisait partie d'une association. Mais elle proposait comme par exemple de participer à des brocantes, aux gens qui sont dans la rue. Ça marche bien parce que ces gens, ils aiment bien ça, alors ils y vont.

Maintenant je retourne à Belleville parce que je me sens bien avec eux. Au départ, ils m'ont aussi redonné la force de ne pas rechuter.

Je m'en suis sorti, mais je suis toujours auprès d'eux. De nos jours il y a de plus en plus de femmes, et de plus en plus de jeunes. Ce sont les copains d'avant, ceux qui m'ont connu quand je partageais le même banc qu'eux, qui parlent aux nouveaux. Ils voient bien que c'est

possible de sortir de la rue. Et avec ce que j'ai entendu de leur part : je sais qu'ils veulent s'en sortir.

Il y a eu du mieux pour eux depuis que des gens d'ATD sont passés, avec beaucoup de jours de présence, ils les ont invité à des réunions, au 17 octobre au Trocadéro. La célébration au Trocadéro ça leur a beaucoup plu.

Ils ont été invité deux fois à des mariages, et ont fait ce qu'il fallait pour être propre.

Quand on se met tous ensemble et de toutes conditions, on arrive à faire changer pas uniquement le regard, mais aussi la façon de penser. J'ai participé à un séminaire : « Acteurs ensemble d'une Europe de la dignité pour tous » qui a eu lieu à Varsovie en février 2004. Un syndicaliste ne parlait que de pourcentages, de chiffres, à propos des gens qui vivent dans la misère. Mais à la fin du séminaire, il voyait l'Homme. Parce qu'ils nous ont entendu, ils ont compris que pour vaincre la misère il fallait se mettre tous ensemble.

On se demande souvent : comment aider les gens qui sont dans la rue ? Alors on se dit : il faut leur trouver un travail. C'est bien, c'est vrai. Mais un travail ne peut jamais tenir s'il n'y a pas en même temps le logement.

Je connais deux hommes : Jean-Claude qui a 46 ans et François qui en a 60. Ils ont vécu dans la rue depuis 1985. Une passante a noué des contacts avec eux depuis sept ou huit ans. Et un jour, elle leur parle d'une petite structure qui propose en même temps un travail et une chambre, dans un lieu où ils peuvent prendre leurs repas. Il y a même une salle commune et une machine à laver. Et cela fait 2 ans que l'un d'eux travaille en ayant ce logement. L'autre cela fait bientôt un an.

Comment trouver un travail, avec son sac ? Son sac qui contient toutes ses affaires ; c'est comme notre maison qu'on transporte. Je ne sais pas comment on peut faire pour chercher du travail quand on a un sac avec soi, qu'on est mal rasé. Donc, il faut autre chose que du travail.

Christophe GEROUDET :
Volontaire-permanent à ATD Quart Monde,
directeur du Centre de Promotion Familiale

Nous sommes à Noisy-le-Grand, le lieu où est né le Mouvement ATD Quart Monde.

Nous accueillons, dans des logements répartis au sein d'un quartier, des familles qui avant d'arriver vivaient dans l'errance. Elles n'avaient donc jamais connu, avant d'arriver dans ces logements, l'intimité familiale ni la stabilité : trois mois dans une voiture ou dans des hébergements successifs ; des enfants qui ont fait de nombreuses écoles, parfois jusqu'à 7 écoles différentes dans une année.

En accueillant ces familles, nous voulons avec elles relever ce défi de défendre le droit de vivre en famille. Des familles pour lesquelles ce droit est souvent nié, du fait qu'avant d'arriver, bien souvent, les membres de ces familles ont été séparés. Le père et la mère d'un côté, dans des hébergements séparés, et les enfants d'un autre côté. Ou bien la mère avec les enfants sans le mari, vivant ailleurs. Ou encore certains enfants vivant en dehors de leur famille.

Donc, des familles vivant dans un contexte où les liens sont fragilisés, où les ruptures sont fréquentes du fait de la grande précarité dans le domaine du logement, entre autres.

Kamel BITCHIKH :

Militant ATD Quart Monde, père de famille ayant vécu à la rue

Je vous parler un petit peu de la clef.

La clef c'est...c'est quelque chose d'incroyable! Le jour où j'ai eu une clef, et où j'ai eu ma quittance de loyer, j'ai remarqué que la porte où je toque, elle s'ouvre toute seule, sans qu'ils me l'ouvrent. Pourquoi ? J'avais ma quittance de loyer, j'avais toujours ma clef sur moi, j'avais ma quittance d'EDF, mon linge propre. J'étais toujours rasé. Les yeux bien ouverts. Ma tête bien reposée... Tout était à sa place.

Mais quand on n'a pas de clef, on n'a jamais le temps d'aller chercher un travail. Parce que, déjà, il faut être propre. Il faut avoir les yeux bien ouverts, ne pas avoir de cernes. Sinon, on arrive devant un patron et il voit qu'on est fatigué, il voit qu'on est mal rasé, mal habillé, ou une petite odeur qui sort de la bouche. Je crois pas que ça marchera.

Il y a encore beaucoup d'autres choses à faire : il faut chercher où manger à midi, où dormir le soir, où manger le soir. Si on n'est pas tout seul, si on a une femme avec nous, il faut trouver un foyer de couple. Ici sur Paris ou sur les banlieues il n'y en a plus. Aller dans un foyer et être séparé ? je ne crois pas que ça marche. Parce que la femme ne voudra pas, ou l'homme ne voudra pas être séparé de sa femme ou de sa copine.

Alors, sans clef, il y a beaucoup de problèmes. Ce sont des gros problèmes : le problème de l'alcool, le problème de drogue. Pour moi, si la personne est alcoolique, ou si la personne touche à la drogue, ça veut dire qu'il y a des gros problèmes, et il faut chercher après ces problèmes-là. Il ne faut pas dire : « ah tiens ! lui c'est un alcoolique ! allez, mets-le dans le coin là-bas et laisse-le ». Non. Il faut s'approcher à lui. Discuter avec lui. Mais pas discuter avec lui de ses problèmes. Il faut parler avec lui de la vie. De la vraie vie. Et trouver des idées et des solutions en parlant avec lui. S'il est sale on essaye de lui trouver un pantalon, on essaye de lui trouver des habits. S'il est mal rasé on essaye de lui trouver un endroit où il peut se raser, où il peut se doucher, où il peut rencontrer des gens, discuter avec des gens, faire des activations dans la journée.

Je peux vous dire que, sans avoir de logement, vous n'êtes rien du tout. Vous n'existez même pas sur cette terre. Il y a beaucoup de gens qui ne comprennent pas ce que c'est que de vivre dans la rue ; de dormir dehors, d'avoir des problèmes, de boire, de toucher à la drogue, d'aller voler, etc.

C'est choses-là, s'il y a des gens qui le font, ils ne le font parce que c'est du plaisir. Non. Ils le font parce qu'il y a des problèmes, ils ont des problèmes, ces gens-là. Et ces problèmes-là peuvent venir de tous les côtés. Un problème de logement, un problème de licenciement, un problème de divorce, un problème d'enfant placé...il y a beaucoup de problèmes. Et quand on n'a pas de logement, je peux vous dire qu'on court 24 sur 24. Même la nuit. Parce que, quand on dort dehors la nuit...moi, je peux vous dire, j'ai dormi dehors, partout. Je ne vais pas vous parler de moi, mais je peux vous dire qu'il m'est arrivé que, lorsque j'étais en train de dormir tranquille, et n'embêtais personne, je sois réveillé brutalement par la police, ou par des gens qui me disent : « dégage d'ici ! ».

Les gens nous rejettent. Ils nous regardent mal. Ils croient qu'on est...je sais pas ! on est même pas du bétail. On n'est rien. Mais ils ne savent pas que tout peut arriver, d'un jour à l'autre. La descente, c'est la plus facile. Mais pour la remonter !...il en faut du temps !

Avoir un logement : c'est le bonheur ! Le jour où j'ai eu un logement, je touchais les murs ! Je regardais les murs, je regardais le plafond, je regardais la lumière. J'ai eu du mal à dormir pendant des jours et des jours, tellement j'étais content ! Je savais que je ne sortirai plus avec un sac 24 h sur 24, sur mes épaules. Ou m'habiller sale. Ou de pas être rasé. Ou d'avoir faim. Je savais que c'était fini ! !

Mais pas tout à fait fini. Ca, c'est un logement. Après le logement il reste beaucoup de choses à courir derrière. Comme le travail, pour se permettre de payer son loyer, d'ouvrir un compte, d'avoir un chéquier, d'avoir une carte bleue. Comme tout le monde, quoi ! de vivre une vie normale. Tout à fait normale. Comme les gens. De rentrer à 5 heures. De sortir à 7 heures du matin pour aller au travail. D'avoir des collègues, des copains, mais des bons copains, des très bons copains. Et là, je peux vous dire que c'est une autre vie. C'est un autre style.

Mais il faut jamais ignorer qu'est-ce qu'on était. Jamais. Quand on trouve quelqu'un dehors, même si on le connaît pas, même s'il sent mauvais, eh bien il faut aller le voir, lui parler, voir s'il a faim, voir s'il a besoin de quelque chose. Même s'il n'a pas besoin de quelque chose. Même s'il est énervé, même s'il est méchant, même s'il est vulgaire. Les circuits dans la tête ne sont pas à leur place. Comment voulez-vous discuter avec quelqu'un qui est normal ? Moi, je ne pouvais pas.

Il y avait des gens qui venaient me parler. J'ai connu plein de foyers, plein d'associations. Si quelqu'un venait me dire : « viens, je t'emmène travailler » eh bien, il était mal reçu ! Pourquoi ? parce que j'avais pas le temps ! Où il m'emmène travailler ? Je suis tout crade, des affaires toutes sales, pas rasé. Rien. Les cheveux, on dirait une forêt. Comment je vais travailler ? Quel est le patron qui va m'accepter pour travailler ? Eh bien, je me disais toujours : « Laisse tomber ! Je cherche où dormir, où manger, et le travail, on verra plus tard. »

Quand on n'a pas de papiers, on n'a pas de logement, et on n'a pas de travail. On n'a pas l'entourage, et on ne trouve pas la personne qui s'intéresse à notre histoire. Je peux vous dire que...c'est pire que quelqu'un qui est condamné perpet'. C'est pire. On se sent touché. Le cœur troué. On imagine qu'il fonctionne, mais il est troué. Et il a fallu beaucoup de temps pour que je trouve la personne qui s'intéresse à mon histoire, à notre histoire. Et ça été, mais il faut de la patience. Si on n'a pas de patience on ne gagne pas. On ne peut pas sauter sur la personne et lui dire : « ah moi, je veux un logement tout de suite ». Non. Mais on regarde, est-ce que ça suit ? ou ça suit pas ? Si les choses suivent, nous on essaye de suivre avec, et si ça ne suit pas on se dit : « je laisse tomber et je vais voir ailleurs. »

Il y a des gens qui n'osent même pas raconter leur histoire. Ce n'est pas une honte de raconter son histoire, et de dire : « moi j'étais à la rue, j'étais alcoolique, j'étais un drogué, j'étais un voleur, j'étais un clochard. » Il n'y a aucune honte. L'homme, c'est l'homme. Il existe toujours. Tant qu'il est debout, qu'il a deux jambes, et deux bras, et deux yeux, eh bien, c'est un homme ! Et malgré qu'il soit en difficultés. Mais il faut essayer d'aider la personne avec ce qu'on peut, même 5 centimes. Même si la personne est alcoolique, et que je sais qu'il va aller chercher sa bouteille. Je lui donne quand même. Les anciens disent : « il n'y a que le geste qui compte ». Si vous faites ce geste-là, ça va le toucher. Il va dire : « ah ! j'ai trouvé quelqu'un qui s'est intéressé à moi. »

On peut avoir un logement, et ses enfants placés. Mais quand on a le logement, qu'est ce que demande le tribunal ? Un travail, une pièce d'identité.... Pour avoir une pièce d'identité, est-ce qu'il ne faut pas une quittance de loyer avec une adresse fixe ? Pour avoir un travail, qu'est-ce que le patron va vous demander ? Le numéro de sécurité sociale et une adresse fixe. Si c'est une adresse qui vient d'un hôtel, ça ne marchera pas. Parce que le patron sait qu'il n'est pas sûr que vous allez venir travailler le matin, ou en retard. Dans un hôtel il y a du va et vient, du bruit, on a du mal à dormir. Surtout quand les chambres sont petites. On connaît l'état des hôtels meublés de Paris.

Je sais que c'est un endroit où se reposer, mais jusqu'à quand rester dans un hôtel, comme ça, sans avoir de travail, sans rien du tout ?! Vous croyez que le RMI va suffire à faire vivre la personne ? C'est impossible. C'est impossible d'imaginer qu'on puisse vivre, toute sa vie, avec des RMI. Pourquoi ? Cette personne, il a pas le droit de faire une famille ? Il a pas le droit d'avoir un logement ? Il a pas le droit d'avoir un travail ? Il n'a pas le droit d'être citoyen ? ! comme les autres citoyens ? D'aller travailler, rentrer l'après-midi, rentrer, voir sa famille, jouer avec ses enfants, faire des devoirs avec les enfants ? Le week-end, sortir, avec sa femme, ses petits enfants, aller se promener, faire des courses ? Si, il a le droit. On a tous le droit.

Christophe GEROUDET :

Il y a aussi le fait que, quand on vit la situation d'être à la rue, on est à la merci des autres. On perd la maîtrise de tous les gestes quotidiens de sa vie. Mais quand, enfin, on arrive dans un logement et qu'on est soutenu pour reconquérir ses droits, alors on reprend la maîtrise des choses, progressivement, car on en donne les moyens. Cette vie où on est à la merci des autres devient insupportable, parce que on est considéré comme rien.

Kamel BITCHIKH:

Rien. On n'est rien du tout. Il n'y a personne qui crève de faim ici en France : il y a les camions dans les gares, les Resto du Cœur, la Croix Rouge, le Secours Populaire...il y a plein d'associations. Mais : jusqu'à quand il va manger de la soupe et aller faire de la queue pour attendre la camionnette à gare d'Austerlitz et prendre un bol de soupe ? Jusqu'à quand ? Ca ne suffit pas.

Il faut de l'aide, de l'entourage, trouver des idées. Il y a toujours des solutions. Il n'est jamais trop tard. J'ai connu quelqu'un qui était très bas. Il se piquait du matin au soir. Il a suffi de trouver une assistante sociale, et je peux vous dire que maintenant il vit mieux que moi ! Il dit : « oui, j'étais un drogué, et maintenant que j'ai trouvé un logement et un travail, ça va très très bien ». La solution, c'était la clef ! La clef du bonheur !

C'est le vrai bonheur ! La famille revient. Si les enfants sont placés, le tribunal est obligé de remettre les enfants aux parents. Obligé. Obligatoire. Pourquoi ? Parce qu'il est citoyen ! Il a ses fiches de paye, il a sa quittance de loyer, il a sa pièce d'identité, il a son numéro de sécurité sociale, il a tous ses droits.

Alors, je peux vous dire que la clef, c'est le paradis ! pour quelqu'un qui était tout en bas. Pas un trou, dans un puits. S'il se trouve dans un puits à 20 mètres, sans échelle, ni rien. Est-ce qu'il peut remonter tout seul ? Non. Mais s'il y a une main par ci, une main par là, une bouche qui parle, des solutions, des idées...eh bien il va remonter ! Il va remonter, mais pas le même jour. Peut-être dans un an, 6 mois, peut-être 2 ans. Mais, il sera dehors. Il sortira du puits. Et tout sec ! Il ne sera même pas mouillé. Tellement il y aura eu de l'entourage. Avant qu'il sorte

du puits, les affaires qui étaient mouillées, elles seront sèches ! Ca sera d'autres affaires. Parce que chacun aura ramené quelque chose.

Animateur :

Ce qui ressort de ce que vous venez de dire l'un et l'autre, c'est qu'à chaque fois quelqu'un qui vous a aidé, et qui vous a fait confiance. Ce qui vous frappe, dans les familles que vous voyez c'est que les gens perdent confiance parce qu'on décide pour eux.

Christophe GEROUDET :

Je pense à un couple qu'on a accueilli au Centre de Promotion Familiale il y a quelques mois. Ils vivaient à la rue et dans des hébergements d'urgence. Cette vie sans aucune sécurité mettait leurs enfants de 8 ans et de quelques mois en danger. Leurs démarches de logement n'aboutissaient pas. Il a été proposé à Madame un hébergement pour elle et ses enfants, mais sans son compagnon, ce qu'elle a refusé. Elle était devant ce choix impossible où elle était soit avec ses enfants, soit avec son mari ; ou sinon, il fallait qu'elle trouve une solution pour ses enfants. Ayant vécu un premier placement d'enfant, elle le dit elle-même : « comme un coup de poignard dans le dos », elle s'est dit : « cette fois-ci, on va garder la maîtrise des choses », et c'est là aussi où les gens se battent pour garder le peu de maîtrise qu'ils ont. Ils ont confié leur enfant pour un placement familial avec le soutien de l'Aide sociale à l'enfance, en sachant bien que cette solution provoquerait un traumatisme grave, puisque quand il y a une séparation dès les premiers mois de l'enfant... C'est une solution à laquelle les parents ont dû se résoudre, parce qu'ils étaient devant ce choix impossible.

Ils ont vécu dans des hôtels, des hébergements. Dans ces conditions, avant même d'arriver dans la cité où on accueille les familles, ils avaient réussi à trouver un emploi. Mais cet emploi rendait difficile la visite fréquente à leurs enfants à cause des horaires d'ouverture de la pouponnière, etc. Si bien qu'on venait aussi à douter de leur volonté de garder le lien avec leurs enfants. Donc, il y a un espèce de mécanisme où les gens ne sont plus dans le droit, on ne leur offre pas le droit, mais où on les met en situation d'être contrôlé, de prouver qu'ils sont des bons parents alors qu'on leur donne aucun moyen, aucun droit, pour pouvoir assumer la vie familiale.

Ce couple a été relogé. Pour accélérer le retour de l'enfant, la maman a choisi d'arrêter de travailler alors que ce n'était pas son choix, mais en se disant : « en étant à la maison on va pouvoir accélérer ce retour. » Mais étant donné le traumatisme lié à la séparation, le retour est toujours beaucoup plus long qu'on imagine et donc, les gens sont amenés à passer par des périodes d'espoir, de difficultés de couple, etc. qui rendent encore plus difficile le retour d'un enfant. Si bien qu'on est dans un espèce de cercle infernal qui fait que les gens se débattent dans des systèmes qui ne sont pas des réponses.

Les familles sont amenées à vivre des choses qui ne sont pas humaines, et malgré tout elles doivent dépenser une énergie terrible pour garder la cohésion de la famille, pour garder les liens, pour vivre en famille.

Et au lieu de ça, c'est ça souvent qui me révolte, elles sont placées en position de devoir prouver qu'elles sont de bons parents. On leur donne chaque fois des obstacles à franchir. On

a fait vivre des traumatismes graves. Sans prendre conscience de ce que cela a pu provoquer dans les liens. Quand un enfant a fait 10 écoles en un an, il ne faut pas s'étonner que la relation de l'enfant soit très difficile avec l'école, et qu'ensuite on puisse avoir une relation très difficile avec son enfant parce qu'il réussit pas à l'école, parce qu'il y a la pression de l'école qui vous dit que votre enfant est instable ! On rend coupable. C'est un mécanisme infernal, infernal, que sont amenés à vivre les familles.

Souvent, on est dans deux logiques différentes : quand les gens ne sont pas dans le droit, ils sont en situation d'urgence. A cela s'ajoutent les lenteurs de l'administration, parce qu'il y a des dossiers à traiter. Les gens doivent maîtriser les logiques d'institutions et d'administration extrêmement complexes, que le français moyen n'a pas à maîtriser. Donc, face à l'urgence l'administration est lente, très lente, mais par contre quand il faut réparer tout ça, on exige qu'en 6 mois, ou en deux ans, les gens se rétablissent de traumatismes qu'ils ont vécu sur des années. Il y a une disproportion énorme entre les exigences qu'on impose aux gens et le fait que les familles ne peuvent pas exiger leurs droits, vis-à-vis de la société, ou de l'état.

Donc, je trouve qu'on est actuellement dans une situation extrêmement grave au niveau du logement. Ce que sont amenés à vivre ces familles est un scandale. On a connu une famille en errance pendant un an avec 5 enfants. Vous n'imaginez pas ce que cela provoque comme dégâts dans les liens de la famille. C'est terrible.

Animateur :

Caroline SVANDA, vous vous habitez le 2^{ème} arrondissement et vous allez nous raconter comment vous avez rencontré, d'abord, une jeune fille qui vit dehors.

Caroline SVANDA :
Habitante du 2^{ème} arrondissement

J'habite le quartier depuis toujours, et comme beaucoup de personnes, je croisais tous les jours une certaine Sonia. Et tous les jours je me demandais : mais pourquoi ? Comment ? Que s'est-il passé ? Et puis, bon. Je passais mon chemin. De temps en temps une pièce. Tous les jours cette situation me trottait dans la tête, je me disais : c'est pas possible ! une fille jeune, comme ça, avec un bardas ! valises, sacs, etc. Et, les semaines passent, les mois passent. Cela a duré bien deux ans.

Et puis, ce Noël-ci, je reviens du réveillon avec mes sacs, et je tombe nez à nez, sous la pluie, avec cette fameuse Sonia, complètement trempée, avec un bonnet de Père Noël clignotant, complètement en vrac. Et là je me suis dit : « ce n'est pas possible, là il va falloir que je fasse quelque chose, il faut que j'ose ouvrir ma bouche et dire quelque chose. » Pour moi, ce n'était pas encore le moment, mais je me suis dit : « bon, demain, demain matin tu te lèves et tu vas lui parler. » C'est ce que j'ai fait. Je me suis levée, je me suis dit : « Je sais où elle est, je vais bien la retrouver dans le quartier. » Je l'ai trouvée. Et un peu gauche, je m'y suis prise un peu d'une manière surexcitée : « je vais t'aider, c'est pas possible, qu'est-ce qu'il t'arrive ? » Bon. Je me suis un peu emballée. Cela a dû lui faire peur. Elle a dû se dire : « qu'est-ce que c'est que ce zombie ? »

Donc, premier contact : moyen. Je me suis dit : « Bon, ce n'est pas grave. Maintenant j'ai le premier contact, ...elle ne m'a pas mordu ! ça va !... c'est bon...elle m'a donné son prénom». Le lendemain je retourne, je la recroise : « Salut ! Salut Sonia ». Et puis de fil en aiguille, je me suis dit : il va falloir que je lui demande : « Qu'est-ce qu'il t'arrive ? De quoi tu as besoin ? »

Je lui demande : « tu as des papiers ? Tu as besoin de quelque chose ? Tu as faim ? » Je lui amenais à manger de temps en temps. Il fallait qu'elle mange plus équilibré. Pas de réponses.

Et un beau jour elle me dit : « tu sais, j'ai pas de papiers ». « On va les faire tes papiers, il y a aucun problème, il y a un commissariat à 20 mètres». Mais problème : elle n'avait plus un justificatif. Rien . Pas UN papier.. J'ai obtenu son nom, son prénom et son lieu de naissance. Je suis rentrée chez moi, j'ai allumé mon ordinateur, et : « mon enquête commence, je vais bien trouver où elle est née, sa mairie... ». On a donc commencé par trouver une domiciliation, un acte de naissance. En parallèle j'ai retrouvé ses parents, sa sœur en Afrique...enfin, pleine d'espoir je me disais : « ça avance super vite, génial ! facile ! Je vais l'aider. Elle est d'accord. Bon on a tout. Au commissariat on va faire la déclaration de perte, elle va à la préfecture, elle a donc ses papiers...c'est génial, génial. »

Je vais la voir tous les jours. Je lui amène son petit café le matin. Tous les matins, l'angoisse, à cause du froid de cet hiver. Je me levais très tôt, pour aller la voir, je la touchais. Cela ne lui plaisait pas, elle gueulait, mais c'est pas grave ! Elle était au moins là. Je me disais : c'est bon.

Puis je me suis dit : « Maintenant on passe à une vitesse supérieure. Les papiers, c'est bon. On va te trouver un logement, on va te trouver quelque chose, un foyer »...Alors, là, j'ai commencé à faire toutes les associations du quartier, je suis allée voir tout le monde dans le quartier, enfin, tout le monde me connaît. Je leur ai demandé conseils et aide ! Je suis allée à droite à gauche. Etant novice dans ce domaine, et je ne savais pas par où commencer et après avoir ouvert toutes les portes j'étais envahie par un flot d'informations...j'étais perdue, perdue. Tout le monde, à la fin, se contredisait. Et j'embrouillais en plus cette Sonia qui ne me suivait plus du tout, elle était complètement larguée.

Et j'ai fini par dire : « Bon, on se concentre sur le RMI. Le RMI, je vais lui proposer ça. Le RMI, c'est quelque chose de bien. » Je lui disais : « Il faut qu'on commence par quelque chose, si le logement tu le refuses, les foyers aussi, peut-être que le RMI ?... »J'ai commencé un peu à m'énerver parce qu'elle refusait tout. Et c'est là où j'ai compris que je m'y prenais super mal. Et je n'y arrivais pas.

Par la suite beaucoup de personnes, les associations m'ont dit : « Arrête. Ne va pas si vite ; essaye ; attends qu'elle emmagasine les informations. Elle te voit régulièrement, ça lui suffit. Tu lui apportes de quoi se nourrir, ça lui suffit. Tu lui fais un petit bonjour tous les matins, tous les soirs, tu vas la voir, ça lui suffit. »

Pour moi, ça n'allait pas assez vite. Cela fait depuis janvier, nous sommes au mois d'octobre...et enfin, j'ai du mal à me dire que cette histoire n'avance pas beaucoup et surtout je ne sais comment obtenir un déclic de la part de Sonia pour avancer. Je ne sais plus comment faire, comment la faire réagir. Parce qu'elle, de son côté, bloque.

Patience me dit-on.

DEBAT

Animateur :

J'espère qu'il y en aura qui auront des idées, des conseils à donner. Si vous avez des questions ou des témoignages à donner, si vous voulez donner votre point de vue sur cette question : « pourquoi tant de gens vivent-ils dans nos rues ? »

M. Sadier, Solidarité Nouvelle pour le Logement :

En 1998, devant la crise du logement qui sévissait déjà, 20 citoyens des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissements ont décidé d'acheter des appartements pour les sans-logis. Ils ont rejoint l'association Solidarité Nouvelle pour le Logement, structure juridique capable d'exiger de l'Etat, de la Région et de la Ville les subventions qui sont écrites dans les textes. En versant chacun 33 € par mois, et obtenant 70 % de subventions, 4 logements ont été acquis. Preuve que si des citoyens se rassemblent, ils peuvent faire quelque chose de concret.

Par ailleurs, il est nécessaire que nous nous liguions pour dire à nos élus que nous voulons que le droit au logement ne soit pas seulement écrit dans les textes, mais qu'il soit opposable. Si une école refuse un élève, on peut attaquer l'Etat car l'école est obligatoire : le droit à l'éducation est opposable. Il faut pouvoir avoir le même recours en ce qui concerne le logement, qui est aussi un droit.

Intervenant :

A la suite d'une demande de logement, le service d'action sociale de la Ville de Paris a proposé à ce jeune homme d'aller dans une résidence sociale. Avec l'obligation de donner les papiers au gestionnaire, sans le droit d'y inviter des amis ou de s'absenter plus de 8 jours, car il était conditionné par un accompagnement social jugé extrêmement dévalorisant et s'apparentant plus à du contrôle de sa vie. Cette étape devait conduire rapidement à un logement en HLM, pourtant certains résidents y étaient depuis 10 ans. Ambiance de méfiance, intrusion dans les chambres et donc dans la vie privée, soutien autoritaire et donc pas de promotion de la personne.

Ayant décidé de quitter cette résidence, il a eu beaucoup de mal à récupérer sa caution. A fait une demande de logement à l'OPAC, mais touchant le RMI il est peu solvable. D'autres bailleurs sociaux n'ont rien à proposer. Sachant que le montant du loyer ne doit pas excéder 1/3 des revenus, un SMIC ne suffirait pas. Est en attente de l'allocation logement complémentaire depuis 4 mois. Le RMI, revenu alimentaire, ne suffit pas pour vivre et se loger. Les produits dans les épiceries sociales sont parfois périmés, entraînant parfois une hospitalisation car certains médecins n'acceptent pas les bénéficiaires de la CMU. C'est un cycle infernal.

Intervenante :

Madame expose sa situation : elle va être expulsée dimanche de l'hôtel, jugé insalubre, où elle vit avec ses enfants. La chambre de 15 m², sans possibilité de cuisiner, coûte 1600 € par mois. Malgré ses demandes en règle de logements, avec l'apport d'un salaire, rien ne lui est proposé. Ne comprends pas pourquoi une famille n'a pas le droit de vivre dans un cadre agréable, de s'épanouir, d'étudier dans de bonnes conditions. Elle implore de l'aide car

dimanche elle et les siens seront dehors. Elle souhaiterait être relogée dans le 2^{ème} arrondissement car ses enfants y sont scolarisés et c'est son point de repère.

Mme Dussart, adjointe chargée du logement :

S'étonne qu'il n'y ait pas eu de proposition d'hébergement provisoire pour cette famille et renvoie la personne vers les services sociaux de la mairie du 17^{ème} arrondissement où elle a été relogée. Devant le tollé suscité dans la salle par sa réponse, elle explique que le problème d'attente de logement est géré par arrondissement donc par lieu de résidence actuelle. Ajoute qu'elle se fait un honneur de recevoir toutes les personnes demandeuses de logement sur le 2^{ème}. Propose d'intervenir auprès de la mairie du 17^{ème}, et redit que, administrativement, le cas de Madame n'est pas de son ressort.

Mme Wieviorka, première adjointe :

«On ne fait que gérer la pénurie » due à une gestion menée en dépit du bon sens depuis 50 ans à Paris. Fait état de la lassitude des élus, qui restent des êtres humains, tirillés entre les situations dramatiques de certaines familles et leur incapacité à répondre aux besoins les plus élémentaires et légitimes des gens.

Est touchée d'entendre que des professionnels font mal leur travail et aussi que parfois, au contraire, on rencontre quelqu'un de formidable dans une administration ; il y a l'aléa de la rencontre humaine.

Accepte que les élus servent de punching-ball, mais : que peuvent-ils faire de réaliste dans ce contexte pour améliorer les choses ? Leur présence en grand nombre ce soir atteste de leur sincérité à vouloir être utile autant qu'il est possible.

M. Nodé-Langlois, s'occupe du logement à ATD Quart Monde :

Notre société dépense énormément d'argent dans des solutions provisoires qui mènent les personnes dans des impasses. On en a l'exemple par la situation de Madame, qui va être expulsée d'un hôtel du 17^{ème} arrondissement jugé insalubre, où la chambre coûtait 1600 € au contribuable, dont les enfants scolarisés dans le 2^{ème} arrondissement font le trajet matin et soir, et à qui on dit d'habiter dans le 17^{ème}.

Les solutions d'hébergement dans des foyers avec un accompagnement qui peut s'apparenter plus à un contrôle qu'à un soutien coûtent aussi beaucoup d'argent et dévalorisent la personne. Monsieur n'a pas besoin d'un accompagnement social de sa vie, mais d'un logement.

Gâchis financier car les mauvaises conditions de vie occasionnent des maladies, des dépressions nerveuses, donc des dépenses de sécurité sociale. Gâchis humain car les personnes s'affaiblissent, ne peuvent travailler, exercer leur responsabilité de citoyen, les enfants sont poussés vers l'échec scolaire, etc. Pour la société, c'est un gâchis général dont les élus, en particulier, doivent être conscients pour pouvoir exercer leurs responsabilités.

Le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées a lancé un appel pour le droit au logement opposable, voté à l'unanimité par le Conseil Economique et Social. La loi en préparation « Un logement pour tous » rebaptisée « Engagement national pour le logement » n'y fait malheureusement pas référence.

Le terme de 'droit' au logement fait parfois peur par sa possibilité de recours qui ferait qu'on exige un logement...qui n'existe pas. Par contre, le droit au logement opposable va entraîner l'obligation de résultat de construire les logements qui sont nécessaires.

C'est un engagement national qui concerne tous : gouvernement, élus, habitants. Car les élus eux-mêmes ne refusent pas de construire des logements sociaux, ce sont leurs électeurs qui ne le souhaitent pas. Il n'est pas acceptable d'entendre : « oui, mais pas à côté de chez moi ». Cela va même plus loin. La question n'est pas de dire : « on va faire habiter des pauvres à côté de chez nous », mais : « on va faire habiter des personnes qui subissent la pauvreté, et parce qu'elles habiteront à côté de chez nous, elles pourront peut-être sortir de la pauvreté ».

Mme Billard, député de la circonscription :

A défendu cette proposition d'amendement à la Loi Borloo qui consisterait à dire aux communes qui ne respectent pas les 20% de logements sociaux : « A telle date, ce sera opposable, vous n'avez plus que le choix de construire. » Compte tenu des plafonds de ressources, il y a beaucoup plus que 20% d'habitants qui peuvent demander un logement social. Il faut casser l'idée que cela est réservé aux personnes qui sont à la rue.

A l'exemple de ce qui a été vécu dans la circonscription, il est nécessaire de se battre auprès de nos concitoyens pour qu'ils acceptent que des structures d'accueil de personnes en difficultés voient le jour, comme des Restos du cœur ou un centre de soins pour toxicomanes. « Tout le monde est toujours pour, mais au nom des personnes concernées, c'est toujours : ailleurs. »

Les habitants, tout comme le font les associations, devraient harceler leurs élus nationaux sur cette question du logement. Et pourquoi ne pas organiser un débat comme celui de ce soir à l'Assemblée Nationale ou au Sénat ? Certains parlementaires ont besoin d'entendre. Car il y a tellement de discours sur les pauvres qui ne veulent pas travailler, qui sont oisifs, vivent de l'assistanat, comme si les gens qui sont sans travail aujourd'hui et sans logement l'étaient de leur propre volonté.

Intervenante :

Que peut-on proposer de concret à Madame, qui va être expulsée ?

Mme Dussart :

Va prendre contact avec son homologue du 17^{ème}, mais l'élu seul ne peut faire avancer le dossier : il y a une administration très lourde pour acquérir un logement. Les 100 000 demandeurs sur Paris ne peuvent pas tous y être relogés.

A personnellement évité 3 expulsions avant la trêve hivernal. Il faut traiter toujours des situations dans l'urgence : les services sociaux sont débordés par le nombre de personnes à loger à qui on ne peut que proposer des hôtels meublés qui sont souvent des marchands de sommeil. Exemple dans l'arrondissement : l'équivalent de 15 000 francs (2300 €) par mois pendant 2 ans ; la personne était en insertion et payait à hauteur de ses possibilités et le reste a été à la charge du contribuable.

En conclusion, il faut construire, construire d'urgence des logements pour ces personnes.

Intervenante :

Pourquoi, sur Paris, ne pas mutualiser toutes les demandes de logement sans tenir compte de l'arrondissement de résidence de la personne ? Ayant fait des démarches avec quelqu'un pour un logement, elle sait que les demandeurs ne sont pas à égalité vu que le rapport entre l'offre et la demande dans chaque arrondissement n'est pas le même. Certains accepteraient d'être

relogés n'importe où dans Paris, mais on ne leur donne la possibilité de choisir que dans 3 arrondissements.

M. Boutault, maire

Depuis l'arrivée de l'équipe municipale en 2001, on est passé de 117 logements à 220. Sur un immeuble de 10 logements sociaux que l'on finance, la Préfecture et la Ville de Paris sont chacune réservataires de 5 logements. La Ville de Paris en rétrocède 2 ½ à la mairie d'arrondissement.

Le fichier de demandeurs de logement prioritaires est actuellement de 815 personnes. Depuis le début de la mandature une centaine de personnes ont été relogées, dont 10 dans l'arrondissement, grâce aux quotas de la Préfecture et d'autres arrondissements. Mais le chiffre de demandeurs est étalé et même en augmentation car alimenté par l'exclusion due à la spéculation immobilière.

Dans le 2^{ème} arrondissement on arrive à 2,5% de logements sociaux, alors qu'il était de 1%. A Paris, on est au-delà des 20% et à Neuilly 2,6%.

Intervenant, travailleur social à l'association 'Aux captifs, la libération' :

Précise qu'il est difficile de discuter à la fois d'un problème de logement au niveau de la politique nationale et de le traduire dans des situations individuelles (en référence à la prise de parole de la maman qui va être expulsée et de l'émotion qu'elle a suscitée).

Une augmentation du parc de logements sociaux serait bien sûr une bonne chose, cependant, si chaque commune doit pouvoir offrir 20% de logements sociaux sur son territoire, il n'en reste pas moins que 80% des logements sont loués par des bailleurs privés. Les conditions exigées par les propriétaires interdisent à toute une frange de la population d'espérer trouver un logement. Ainsi, un grand nombre de personnes, travaillant et ayant des ressources suffisantes pour pouvoir honorer le règlement de leur loyer, se voient dans l'obligation de faire appel aux services sociaux pour bénéficier de logement en urgence, souvent insalubres, et qui coûtent cher à la collectivité.

Il serait temps que chacun se rende compte de la responsabilité collective des problèmes de logement en France.

Intervenante :

Donne l'exemple d'une institutrice en retraite que le niveau de ressources va bientôt conduire à la rue, situation que de plus en plus de personnes de conditions moyenne-basse vont connaître.

L'obtention d'acquisitions sociales a été possible grâce à la mobilisation de comités (de chômeurs, de sans abris...) donc de personnes qui s'organisent pour lutter, même en employant des méthodes non 'classiques', comme occuper ce qui est vide. Est scandalisée de constater que dans l'immeuble où elle habite 1 appartement sur 3 est vide à l'année, et qu'en même temps des personnes dorment dehors. Les lois n'y peuvent rien ; il faudrait peut-être remettre en question la sacro-sainte propriété.

Mme Roux, responsable du centre culturel Cerise et d'une résidence sociale pour jeunes :

Le recrutement d'une personne spécialisée dans le logement des jeunes a permis de constituer un réseau de structures accueillant les jeunes sur Paris : les hébergements d'urgence, les

résidences sociales et même les logements en HLM. Un jeune qui arrive même dans l'urgence peut avoir ainsi devant lui un vrai parcours, avec moins de risque d'être abandonné en cours de route. Ce qui marche, c'est la synergie. De plus en plus d'associations vont dans ce sens. Le travail en réseau permet de pointer du doigt une association qui ne ferait pas bien son travail, en entendant de mauvais retours à son sujet. Mais il ne suffit pas de les pointer du doigt : des associations entre elles, déjà, se mobilisent.

Autre élément positif sur lequel on peut se mobiliser : il est apparu que la SEM Centre possède des chambres de bonne de moins de 9 m², donc vides. Ce réseau d'associations tente de récupérer des chambres de ce type dans Paris, afin de les faire réhabiliter et d'y reloger ensuite des personnes.

Enfin, il existe le Locapass. Malheureusement il est, de façon tout à fait inepte, souvent refusé par les propriétaires alors que cela les protège mieux qu'une caution privée. Les pouvoirs publics ont le tort de ne pas faire assez de publicité pour ce système ; ce sont des associations militantes qui arrivent à l'imposer. Il n'est pas réservé aux jeunes. Il peut permettre à des adultes salariés mais sans garant d'entrer dans un logement du parc privé. Les mairies devraient prendre le relais, et informer les habitants que le Locapass est accessible à tous, dans le cadre de ce qui est prévu par la loi.

Mme Wiewiorka, 1^{ère} adjointe :

Les amendements pour le droit au logement opposable et contre la vente à la découpe ont été retoqués. Au moment de voter, que les citoyens considèrent ce que proposent les partis politiques sur la question du logement. La réduction d'impôt conduit à moins de solidarité, car ce dont on parle requiert des financements publics.

M. Nodé-Langlois :

Il a été suggéré ce soir de baisser le droit à la propriété, ce qui est impossible car c'est un droit constitutionnel. Par contre on peut élever le droit au logement, en le rendant opposable. En lui donnant le même statut que les autres droits fondamentaux auxquels il appartient depuis la loi de 98 contre les exclusions. Par exemple : le droit à l'éducation. L'Education nationale a été condamnée parce que des parents l'avaient attaquée pour ne pas avoir donné suffisamment de cours de mathématiques à cause de l'absence de professeur. Résultat : cette année, on remplace les professeurs. Cela résout tous les problèmes particuliers (comme la vente à la découpe) qui sont dans les droits fondamentaux.

M. Christophe Géroudet :

Face à la crise devant laquelle on est, les gens sont vite perçus comme des problèmes à résoudre, et on ne voit plus derrière toutes ces personnes des potentiels. On ne les met plus en capacité de se révéler ; c'est insupportable d'enfermer la personne dans la honte et l'humiliation.

Changeons de regard. Tâchons de percevoir une personne qui serait en situation de non droit comme quelqu'un qui a une richesse à apporter.

Le débat de ce soir a montré une grande mobilisation des uns et des autres pour refuser cette injustice du non accès au logement, et cela donne aussi de l'espoir.

Compte rendu rédigé par Françoise Aba